

Communiqué

Encore une fois, le gouvernement libéral tourne le dos aux femmes des régions La ministre Stéphanie Vallée doit intervenir

Alma, le 28 octobre 2015 - Après avoir aboli la plupart des lieux de concertation et de partenariat développés en collaboration avec les groupes de femmes, après avoir aboli les ententes en matière d'égalité pour les femmes, le gouvernement libéral s'apprête à mettre de l'avant un programme qui nie l'expertise des groupes de femmes et qui constitue une bien mauvaise utilisation des fonds publics.

La ministre responsable de la Condition féminine, Stéphanie Vallée devrait annoncer sous peu le lancement d'un appel de projets d'un million de dollars pour l'ensemble du Québec qui fera atterrir en moyenne 60 000\$ dans chaque région, pour des projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Aussi, elle ouvre la possibilité aux MRC, aux Chambres de commerce, à tous les groupes communautaires, soit à plus de 6 000 organismes, la possibilité de déposer des projets alors qu'ils ne disposent pour la plupart d'entre eux d'aucune expertise en matière d'égalité pour les femmes. « Il s'agit d'un exemple navrant de saupoudrage et de gaspillage de fonds publics. Au lieu de consolider les efforts des groupes déjà investis depuis plus de vingt-cinq ans pour favoriser l'égalité des femmes en région, la ministre disperse le peu de fonds dont elle dispose pour laisser croire que son gouvernement se préoccupe d'égalité pour les femmes alors qu'il a prouvé tout au long de la dernière année le contraire » d'affirmer Audrée Villeneuve, porte-parole du Réseau des Tables et de Récif 02 en région.

Le 20 avril 2015, sous le bâillon, le gouvernement libéral adoptait le projet de loi 28. « Cette adoption consacrait la déstructuration des lieux de concertation régionaux et remettait les rênes du développement territorial entre les mains des municipalités régionales de comté (MRC). Du même coup le gouvernement du Québec écartait les femmes d'une participation active et égalitaire à toutes les décisions qui dictent le quotidien et le futur de leur communauté » d'ajouter Blanche Paradis, la coordonnatrice du Réseau des Tables. En effet, en remettant le développement local et régional entre les mains des MRC, le gouvernement savait très bien que les conseils de MRC sont composés exclusivement de maires et de mairesses, dont seulement 17.3% sont des femmes. En adoptant le projet de loi 28, le gouvernement libéral abolissait du même souffle les ententes régionales en matière d'égalité pour les femmes qui avaient cours depuis 2008, dans toutes les régions du Québec. Cette décision a relégué au néant des projets développés en collaboration par plusieurs partenaires, dont les Tables régionales de groupes de femmes, des projets visant notamment l'autonomie économique des femmes, leur représentation dans les lieux de pouvoir et la lutte aux stéréotypes sexuels et sexistes. À cela s'ajoutent les nombreuses lois et mesures d'austérité que le gouvernement libéral a mise de l'avant en santé et en éducation notamment sans jamais tenir compte de leurs impacts négatifs sur les femmes.

À titre d'organismes ayant comme mission de travailler à l'égalité pour toutes les femmes en région et possédant l'expertise nécessaire pour le faire, les Tables régionales de groupes de femmes ont fortement réagi à ces reculs. Par la voix de leur Réseau, au nom des femmes de leur région et des quelque 400 groupes de femmes qu'elles regroupent, elles ont rencontré la ministre et se sont présentées en commission parlementaire pour dénoncer ces décisions et proposer des alternatives. Depuis plus d'un an, elles ont tenu maintes rencontres avec des représentants de la ministre et du Secrétariat à la Condition féminine. Elles ont notamment proposé à la ministre Stéphanie Vallée, responsable de la Condition féminine, que le gouvernement du Québec dirige vers les dix-sept Tables régionales de concertation de groupes de femmes et leur Réseau, les sommes consacrées annuellement aux ententes en matière d'égalité pour les femmes. Les Tables régionales se proposaient d'utiliser ces sommes d'argent comme levier pour inviter des partenaires à investir dans des mesures structurantes élaborées en concertation avec des groupes de femmes afin d'améliorer les conditions de vie des femmes des régions. « Il est encore temps que la ministre revienne sur sa décision et mette de l'avant un Fonds pour l'égalité en région, géré par et pour les femmes », de conclure Audrée Villeneuve.

- 30 -

Le Réseau des Tables régionales de groupe de femmes regroupe les dix-sept Tables régionales de groupes de femmes. En tant qu'organisme féministe de défense collective des droits des femmes, il porte auprès des instances nationales les réalités régionales et prend position dans une perspective d'égalité entre les sexes et de plus grande justice sociale.

Information :

Blanche Paradis, coordonnatrice, info@reseautablesfemmes.qc.ca, Téléphone : 450-438-5821, Cellulaire : 819-690-5200
Audrée Villeneuve, porte-parole, audree.villeneuve@recif02.com, Téléphone : 418-480-2828, Cellulaire : 418-480-8323